



Les migrations entre le Mexique et les États-Unis

« *Más de lo mismo* » ou fuite en avant ?

Jean-Louis MARTIN

► Points clés

- Certains au Mexique estiment que les annonces américaines d'une répression de l'immigration sont d'abord à usage domestique et que leur traduction dans les faits restera gérable en raison des difficultés logistiques de mise en œuvre et du coût économique pour certains secteurs de l'économie américaine.
- Cependant, certains facteurs laissent craindre un réel durcissement, dont l'ampleur pourrait largement dépasser les pronostics optimistes côté mexicain.
- Le Mexique va devoir répondre à des pressions des États-Unis, absorber les impacts économiques et financiers adverses des expulsions et gérer les flux de migrants, dont certains pourraient choisir de s'établir dans le pays.
- La partie mexicaine souhaiterait traiter séparément la question migratoire, mais les États-Unis imposeront de l'aborder dans une négociation globale, incluant le trafic de stupéfiants et surtout les échanges commerciaux entre les deux pays.

La présence mexicaine aux États-Unis

Le Mexique partage 3 175 kilomètres (km) de frontière avec les États-Unis. Les deux pays partagent aussi une partie de leur population : en 2023, 38 millions de personnes d'« origine mexicaine¹ » résidaient aux États-Unis, soit 11,3 % de la population du pays (équivalant à 29,3 % de celle du Mexique). Ils y représentent 58 % des résidents « hispaniques ou latinos ». En sens inverse, il y avait lors du recensement de 2020 près de 800 000 nationaux des États-Unis au Mexique, la plus grande partie étant d'origine mexicaine².

Sur ces 38 millions, près de 11 millions sont « nés à l'étranger » (*foreign-born*), en quasi-totalité au Mexique, et sont donc considérés comme « immigrants » (les autres 27 millions sont citoyens des États-Unis du fait de leur naissance dans le pays). Ils représentent 23 % du total des immigrants présents aux États-Unis. Seuls 34 % d'entre eux (3,7 millions) sont devenus citoyens des États-Unis, 7,2 millions n'étant donc pas citoyens ;

leur taux de naturalisation est très inférieur à celui de la moyenne des immigrants, qui est de 52 %³. Leur présence aux États-Unis est pourtant plus ancienne que celle de la moyenne des immigrants : 53 % sont arrivés avant 2000, 27 % entre 2000 et 2009, et 21% depuis 2010, contre une moyenne pour tous les immigrants de respectivement 44%, 22 % et 35 % – ce qui signifie aussi que les flux d'immigrants mexicains se sont nettement réduits ces dernières années. Enfin, ils sont très

concentrés géographiquement dans les États du sud-ouest et du sud des États-Unis : 36 % en Californie (soit 3,9 millions, dont 1,5 million dans l'agglomération de Los Angeles), 22 % au Texas (2,4 millions) et 5 % en Arizona. La seule exception est l'Illinois, avec 6 % du total.

Le Department of Homeland Security (DHS – Ministère de la Sécurité intérieure) comptabilisait par ailleurs 10,9 millions d'immigrants illégaux (*unauthorized immigrants*) sur le sol des États-Unis en 2022. Les autres estimations (Center for Migration Studies, Pew Research Center) proposaient des chiffres très proches. Ce chiffre incluait 4,8 millions de Mexicains (44 % du total), le plus gros contingent devant les 750 000 Guatémaltèques, 710 000 Salvadoriens et 560 000 Honduriens. La proportion de Mexicains diminue pourtant dans ce total, puisqu'ils représentaient 59 % des illégaux en 2010.

**Les Mexicains
représentent 23 % du
total des immigrants
présents aux États-Unis**

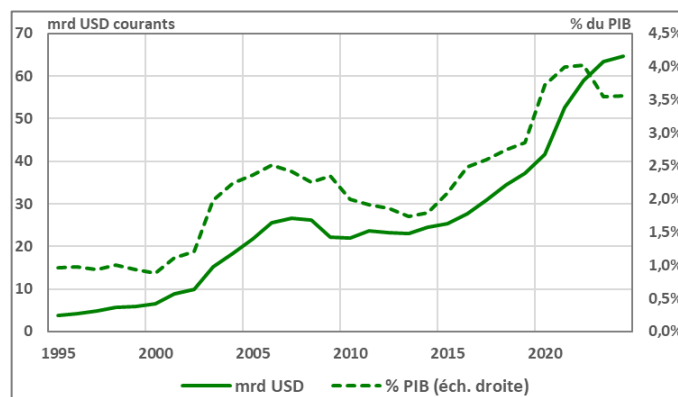
1. « American Community Survey », US Census Bureau, 2024, disponible sur : <https://data.census.gov>.

2. Les citoyens américains résidant au Mexique, sans être d'origine mexicaine, ne sont que quelques dizaines de milliers, souvent des retraités, auxquels s'ajoutent depuis quelques années des « nomades urbains » beaucoup plus jeunes.

3. « Mexican Immigrants in the United States », Migration Policy Institute, 2024, disponible sur : www.migrationpolicy.org.

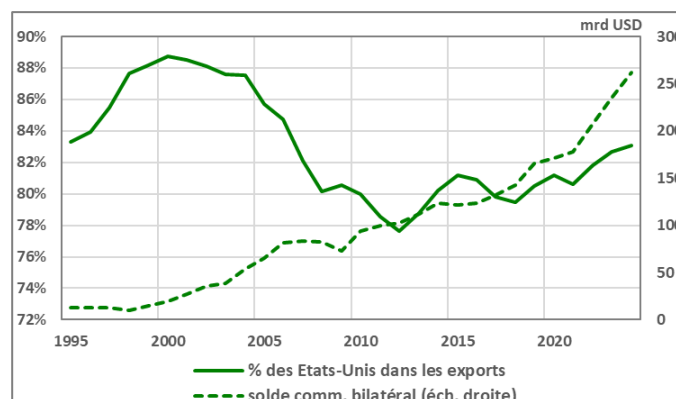
L'émigration aux États-Unis a aussi un impact financier important pour le Mexique, via les transferts reçus des émigrés (les « *remesas* »), qui ont atteint en 2024 près de 64,7 milliards de dollars américains (mds USD), soit 3,5 % du produit intérieur brut (PIB) mexicain, et 10,5 % des exportations de biens (cf. graphique 1). On est loin des niveaux centraméricains : en 2023, les *remesas* représentaient 26 % du PIB au Honduras, 24 % au Salvador et 19 % au Guatemala. Mais l'impact local est parfois significatif, en particulier dans les états pauvres du sud du Mexique où les *remesas* correspondent à 15,6 % du PIB de l'état du Chiapas et 13,8 % de celui du Guerrero.

Graphique 1 : Transferts des émigrés reçus par le Mexique



Source : Banco de México.

Graphique 2 : Les échanges commerciaux entre le Mexique et les États-Unis



Source : Banco de México.

Enfin, en 2024, le Mexique a exporté 513 mds d'USD de biens vers les États-Unis, dont il est le premier fournisseur. Cela représente 83 % de ses exportations totales (cf. graphique 2), 34 % de son PIB et son solde commercial avec son voisin a été positif de 262 mds d'USD. Ces chiffres peuvent sembler sans rapport direct avec la question des migrations, mais l'administration américaine actuelle les inclut bien dans la même évaluation globale de ses relations avec le Mexique.

La nouvelle politique migratoire des États-Unis

On ne listera pas ici les termes injurieux par lesquels Donald Trump, lors de ses trois campagnes électorales de 2016, 2020 et 2024, a qualifié les Mexicains. Ces « *bad hombres* » du sud du Rio Grande (les Centraméricains étant mis dans le même sac) étaient accusés de tous les maux⁴. Les penchants racistes du président Trump⁵ et son mépris pour les humbles, en particulier s'ils viennent de « *shithole countries*⁶ », ont sans aucun doute leur part dans le durcissement annoncé de la politique migratoire des États-Unis. Mais cette rhétorique semble avoir avant tout une fonction démonstrative destinée à sa base électorale républicaine. Peu de sujets sont en effet devenus aussi polarisés entre les deux grands partis américains, comme le montrent ces trois sondages du Pew Research Center⁷ :

- En août 2024, 64 % des citoyens des États-Unis estimaient que « les immigrants illégaux devraient avoir le moyen de rester légalement dans le pays, si certaines conditions sont remplies ». Parmi les sympathisants de Trump, la proportion n'était que de 33 %, contre 87 % chez ceux de Kamala Harris.
- Fin janvier 2025, 56 % des citoyens des États-Unis, dont 84 % des sympathisants démocrates et 27 % des sympathisants républicains, désapprouvaient l'annonce par Trump de la fin de l'acquisition automatique de la nationalité américaine par les enfants nés sur le territoire du pays, quel que soit le statut légal de leurs parents⁸.
- En mars 2025, 32 % des citoyens des États-Unis estimaient que « tous » les illégaux devaient être expulsés, dont 54 % chez les républicains et 10 % chez les démocrates⁹. D'ailleurs, 75 % des démocrates considéraient que l'administration Trump « en fait trop » sur l'expulsion des illégaux, contre 13 % des républicains.

Or, la politique migratoire des États-Unis est longtemps restée un sujet bipartisan. Pendant les mandats de Barack Obama (2009-2016) les expulsions (*removals*) se situaient à un niveau supérieur à 400 000 par an, sauf les deux dernières années. En 2024, sous l'administration Biden, 330 000 immigrants illégaux ont été expulsés (cf. graphique 3).

4. Voir le premier paragraphe du décret présidentiel *Securing our Borders*, du 20 janvier 2025 : « Au cours des quatre dernières années, les États-Unis ont subi une invasion à grande échelle sans précédent. Des millions d'étrangers en situation irrégulière, originaires de nations et de régions du monde entier, sont entrés avec succès aux États-Unis où ils résident actuellement. Il s'agit notamment de terroristes potentiels, d'espions étrangers, de membres de cartels, de gangs et d'organisations criminelles transnationales violentes, ainsi que d'autres acteurs hostiles animés d'intentions malveillantes. » Document disponible sur : www.whitehouse.gov.

5. Voir par exemple sa réaction aux événements de Charlottesville en août 2017, lors du rassemblement *Unite the Right*.

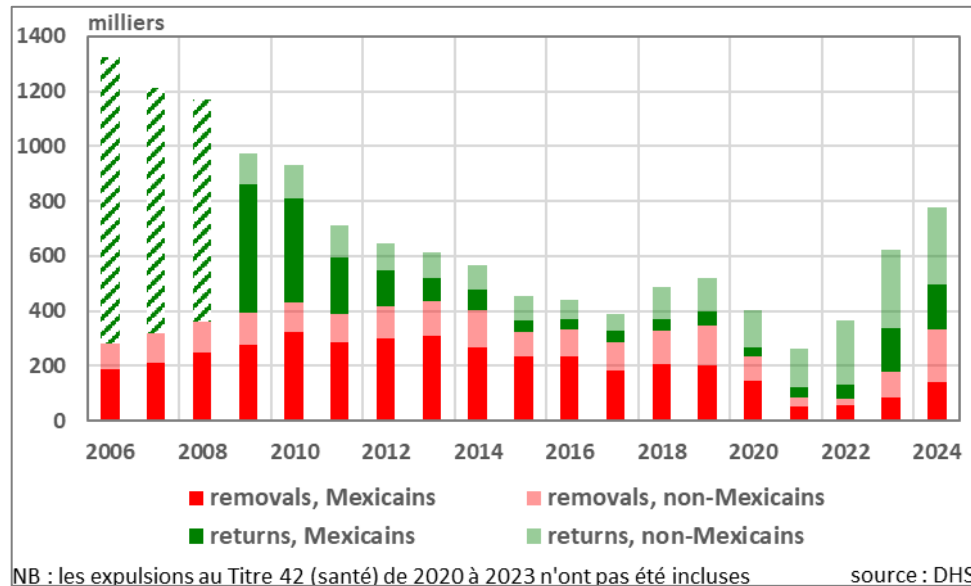
6. Déclaration de Donald Trump, 11 janvier 2018.

7. Sondage disponible sur : www.pewresearch.org.

8. Cette mesure est susceptible d'affecter particulièrement les Mexicains, de loin les plus nombreux parmi les illégaux.

9. Le même sondage apporte cependant un élément de réponse plus nuancé. 51 % des citoyens des États-Unis estiment que seulement « certains » illégaux doivent être expulsés : 97 % pour les coupables de « crimes violents », mais seulement 15 % s'ils « ont un travail » et 9 % s'ils « sont arrivés enfants aux États-Unis ».

Graphique 3 : Expulsions (*removals*) des États-Unis et refus d'admissions (*returns*)¹⁰



Source : DHS

Mais les perceptions ont changé : Trump et le Parti républicain ont fait des questions migratoires un angle d'attaque contre le Parti démocrate et une composante centrale de leur stratégie électorale.

Pour plaire à ses électeurs, Trump s'attaque donc au « stock » d'illégaux, avec des expulsions abondamment publicisées, mais tente également de maîtriser les « flux » aux frontières : dès le 20 janvier 2025, il ordonnait l'envoi de troupes sur le Rio Bravo et fermait l'application CBP One mise en place par l'administration Biden, qui permettait aux étrangers de soumettre des informations préalables et de prendre rendez-vous avec des officiers d'immigration des États-Unis à la frontière mexicaine¹¹.

La publicité faite aux expulsions a un impact très efficace sur les arrivées : les candidats à l'immigration, effrayés par le risque d'être immédiatement capturés et expulsés ne se présentent plus à la frontière. En février 2025, le nombre de refoulements à la frontière avec le Mexique a été inférieur à celui d'une seule journée de décembre 2023, au pic de la crise migratoire, soit moins de 15 000. L'administration panaméenne rapportait par ailleurs qu'en février, les traversées de la jungle du Darien entre la Colombie et Panama avaient diminué de 96 % par rapport au même mois de 2024.

10. Les expulsions (*removals*) incluent une sanction administrative. Les refus d'admission (*returns*), sans sanction administrative, sont plutôt des refus d'entrée sur le territoire : ils incluent les captures près de la frontière, les abandons de demande d'admission et les équipages étrangers confinés sur leur bateau.

11. CPB One est remplacée par CBP Home qui encourage les illégaux à se livrer eux-mêmes pour un rapatriement.

Les expulsions ont en effet souvent été menées dans des conditions humiliantes (Brésiliens et Colombiens menottés dans l'avion) ou vers des destinations préoccupantes. Il semble que 170 Vénézuéliens aient transité vers la base militaire de Guantanamo à Cuba, où aucun droit ne s'applique, avant leur transfert au Venezuela. D'autres Vénézuéliens, ainsi que des migrants asiatiques et africains, ont été transférés dans un camp de la région inhospitalière de la jungle du Darien après leur expulsion vers Panama. Le 15 mars, 238 Vénézuéliens, accusés (sans que la moindre preuve ne soit publiée) par les autorités des États-Unis d'être membres du gang Tren de Aragua ont été expulsés vers le Salvador pour y être enfermés dans la prison de haute sécurité construite par le président Nayib Bukele, opportunément baptisée Centre de confinement du terrorisme (CECOT)¹². Le spectacle de leur humiliation semble toujours un objectif politique. Un sommet a été atteint (pour le moment) le 26 mars, avec la visite de la secrétaire du DHS Kristi Noem, paradant dans cette prison devant les cages de détenus en maillot et caleçon blancs.

La publicité donnée aux expulsions¹³ est d'autant plus importante que leur nombre est jusqu'ici en deçà des objectifs de 1 200 à 1 500 par jour, soit environ 500 000 par an

**Environ 32 000
illégaux auraient été
arrêtés pendant les
50 premiers jours du
mandat de Trump**

fixés par Donald Trump. En effet, selon les chiffres disponibles – l'US Immigration and Customs Enforcement (ICE), en charge, a cessé de les publier en février –, le chiffre effectif était plutôt de 800 les premiers jours, avant de tomber à 600. Environ 32 000 illégaux auraient été arrêtés pendant les 50 premiers jours du mandat de Trump¹⁴, mais tous n'ont pas pu être expulsés. À ce rythme, au plus 300 000 expulsions pourraient être menées en 2025. Les autorités mexicaines, pour leur part, n'ont enregistré que 19 662 expulsions des États-Unis entre le 20 janvier et le 5 mars, dont 4 052 non-

Mexicains. Les refuges mis en place, le plus souvent par des associations privées, à la frontière nord du Mexique étaient le plus souvent vides en mars 2025.

Le DHS réclame donc des fonds supplémentaires pour mieux surveiller la frontière mexicaine. Il va en obtenir : le sénateur républicain de Caroline du Sud, Lindsey Graham, président de la commission du Budget, a proposé une enveloppe de 175 mds d'USD pour le DHS (contre un budget 2024 de 60 mds, dont 9 pour l'ICE). Les crédits seraient destinés à l'embauche de policiers supplémentaires et de juges de l'immigration, à la construction de nouveaux centres de rétention, ainsi qu'à l'achèvement du mur frontalier.

12. Le Salvador reçoit une allocation de 20 000 USD par expulsé incarcéré et par an.

13. Le DHS a annoncé le 15 mars 2025 le lancement d'une campagne de 200 millions d'USD pour convaincre les illégaux de retourner dans leurs pays et dissuader les immigrants potentiels de venir aux États-Unis. Voir « DHS Announces Nationwide and International Ad Campaign Warning Illegal Aliens to Self-Deport and Stay Out », DHS, 17 février, 2025, disponible sur : www.dhs.gov.

14. Cité par le Public Broadcasting Service (PBS), 13 mars 2025.

Des conséquences pour le Mexique, mais gérables... jusqu'à un certain point

Au Mexique, les avis divergent sur l'ampleur que prendra la politique anti-immigrants de Donald Trump et de son administration. Pour certains, il s'agit de « *más de lo mismo* » (« plus de la même chose ») : une version un peu augmentée, et surtout plus bruyante, d'une hostilité ancienne et bipartisane envers les immigrants latino-américains. D'autres sont moins optimistes et craignent un durcissement inédit dans la période récente. Tous en revanche s'accordent sur le fait que cette politique impliquera des coûts supplémentaires pour le Mexique, dont l'ampleur dépendra justement de l'intensité de sa mise en œuvre. Il y a également unanimité sur le fait que la question de l'immigration n'est pour l'administration Trump qu'une composante (particulièrement visible, donc importante) d'une politique nationaliste tous azimuts, dont les volets commerciaux risquent en réalité d'être beaucoup plus dommageables pour le Mexique.

Jusqu'où ira Trump ?

Plusieurs arguments plaident en faveur d'une relative modération de la politique migratoire des États-Unis. Le plus solide est celui de la rationalité économique¹⁵ : 41 % des travailleurs dans l'agriculture sont des immigrants sans papier (la proportion est vraisemblablement plus élevée dans l'agriculture californienne) ; les immigrants légaux et illégaux représentent 34 % de la main-d'œuvre dans la construction et les mines au niveau national, et 40 % dans la seule construction en Californie et au Texas. Des expulsions massives perturberaient aussi l'hôtellerie et la restauration, et le secteur de la santé. Des appels à une certaine retenue de la part des milieux d'affaires sont donc probables.

Un autre argument tient au fait que les expulsions illégales seront bloquées par la justice. Hélas, le respect de l'état de droit et des décisions de justice par l'administration Trump n'est pas assuré. La fermeture du programme CBP One viole les engagements internationaux des États-Unis sur le droit d'asile, en éliminant pour la quasi-totalité des candidats potentiels la seule possibilité de réclamer ce droit. Pire, lorsque l'ICE a renoncé à l'expulsion de Vénézuéliens vers le Salvador à la mi-mars, son « csar » Tom Homan a réagi avec véhémence : « *We are not stopping. I don't care what the judges think. I don't care what the Left thinks*¹⁶ », relayé par Trump lui-même qui a demandé l'*impeachment* du juge ayant interdit l'expulsion.

**Il est impossible
d'écartier tout à fait le
risque de fuite en
avant sur la question
migratoire**

15. T. Payan et J. I. Rodríguez-Sánchez, « Social and Economic Effects of Expanded Deportation Measures », Baker Institute for Public Policy, 26 mars 2025, disponible sur : www.bakerinstitute.org.

16. « Nous ne nous arrêterons pas. Je m'en fiche de ce que les juges pensent. Je m'en fiche de ce que [les démocrates] pensent. » (ndlr)

Il est en outre impossible d'écarter tout à fait le risque de fuite en avant sur la question migratoire. Si le gouvernement Trump venait à se trouver en difficulté sur les sujets économiques, sociaux ou internationaux, une radicalisation de la politique d'expulsions pourrait opportunément détourner l'attention. Enfin et surtout, les premières semaines ont montré que l'administration Trump ne s'interdit rien en matière de relations internationales. Le Mexique ne peut donc pas compter sur de « traditionnelles relations de bon voisinage » pour espérer une quelconque retenue de la part des États-Unis sur la question migratoire.

Dans tous les cas, des coûts supplémentaires pour le Mexique

Quel que soit le degré de radicalité de la politique migratoire des États-Unis, cette dernière aura un coût pour le Mexique. Le premier est le risque de diminution des *remesas*, qui sont la principale source de revenus pour deux millions de familles mexicaines. En effet, la guerre douanière lancée par le président Trump fait peser une menace sur la croissance américaine. Or, depuis 25 ans, les transferts financiers des émigrés mexicains n'ont baissé

qu'à une occasion (cf. graphique 1) : lors de la crise des *subprimes* qui a conduit en 2008 et 2009 à une courte récession aux États-Unis. Par ailleurs, la croissance spectaculaire de ces *remesas* sur ces mêmes 25 ans est beaucoup plus due à l'enrichissement progressif des émigrés mexicains (légaux ou non) présents aux États-Unis qu'à une hausse de leur nombre. La politique migratoire qui s'organise aujourd'hui les met en danger et risque de peser sur leurs revenus. Enfin, certains trumpistes ont proposé de taxer les

remesas (jusqu'à 50 % !) ; la mise en œuvre se heurterait à des obstacles juridiques, mais l'existence même de telles propositions confirme l'absence de limites de certains républicains.

Au début des années 2010, le Mexique a su absorber chaque année environ 300 000 Mexicains expulsés par les États-Unis (cf. graphique 3). En 2024, avec le durcissement de l'administration Biden pendant sa dernière année de mandat, ils étaient 140 000. Le pays a donc les moyens de supporter l'arrivée d'un nombre sensiblement plus important de nationaux expulsés. Mais l'interruption des flux financiers envoyés par ces expulsés générerait cependant de sérieux problèmes sociaux dans les états pauvres du sud (Chiapas, Guerrero, Oaxaca) ou du centre-nord (Zacatecas, Durango). Les possibilités de retrouver un emploi sont faibles dans ces régions économiquement déprimées et souvent isolées¹⁷. Le gouvernement Sheinbaum a proposé quelques mesures d'appui aux Mexicains expulsés, dans le cadre du programme « *México te abraza* » (« Le Mexique t'embrasse ») : accès aux programmes sociaux et aux soins de santé, et 2 000 pesos

La politique migratoire des États-Unis aura un coût pour le Mexique

17. Le très faible taux officiel de chômage au Mexique (2,6 % en novembre 2024) ne doit pas faire illusion, puisqu'une activité informelle même très intermittente suffit pour ne pas être considérée comme chômeur.

(100 USD) pour le transport jusqu'à leur lieu d'origine.

Les expulsés non-Mexicains posent un autre problème. Le Mexique a souvent été généreux dans le passé envers les réfugiés politiques (Espagnols en 1939, Sud-Américains pendant les dictatures militaires), mais les arrivées concernent aujourd'hui une population bien différente, plus nombreuse et moins diplômée. Plusieurs milliers de non-Mexicains ont déjà été expulsés par l'administration Trump vers le Mexique en février et mars 2025, et ce flux devrait se poursuivre. Une partie d'entre eux envisagera de rester dans le pays. On pense en particulier aux Vénézuéliens et aux Centraméricains. Le gouvernement de Claudia Sheinbaum n'a jusqu'ici pas pris de position tranchée sur leur acceptation sur le territoire mexicain.

Enfin, la présence aux États-Unis de 4,8 millions d'immigrants illégaux de nationalité mexicaine donne à l'administration Trump un puissant moyen de pression sur le Mexique, y compris sur des thématiques n'ayant aucun rapport avec l'immigration : il lui suffit d'accentuer ou de relâcher plus ou moins la pression exercée spécifiquement sur ce groupe. L'arme est cependant à double tranchant : les États-Unis ont eux aussi besoin de la coopération du Mexique pour l'expulsion de certains illégaux, en particulier des Centraméricains et des Vénézuéliens.

La question migratoire, composante d'une politique nationaliste agressive

La liste des sujets de friction entre le Mexique et les États-Unis est longue : émigration, drogues et cartels de narcotrafiquants, armes, partage de l'eau¹⁸, relations avec Cuba et le Venezuela, accès aux gisements pétroliers et gaziers mexicains, et, bien sûr, échanges commerciaux¹⁹.

Pour le gouvernement mexicain, la question la plus importante est celle des échanges commerciaux, tant les exportations vers les États-Unis sont devenues vitales pour les équilibres macroéconomiques du Mexique. La présidente Sheinbaum cherche avant tout à préserver l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), successeur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et éviter l'imposition de tarifs douaniers sur les exportations mexicaines. Elle exerce donc une grande retenue. Début février 2025, après une conversation avec Donald Trump, elle a envoyé 10 000 gardes nationaux à la frontière nord avec une mission très large : « contribuer à démanteler les organisations

Pour le gouvernement mexicain, la question la plus importante est celle des échanges commerciaux

18. L'administration Trump vient de refuser, pour la première fois depuis la signature en 1944 d'un traité sur le partage des eaux du Rio Grande (Rio Bravo aux États-Unis) et du Colorado, de livrer de l'eau pour l'approvisionnement de la ville de Tijuana, affectée par la sécheresse.

19. Il conviendrait d'ajouter à cette liste la question du gaz naturel texan approvisionnant le secteur électrique mexicain (plus de 60 % de l'électricité est générée à partir de gaz, en très grande partie importé des États-Unis). Il ne pose aujourd'hui pas de problème mais est un évident facteur de vulnérabilité pour le Mexique.

criminelles transnationales, mettre un terme à l'immigration clandestine et empêcher la circulation du fentanyl et des précurseurs chimiques en provenance de Chine²⁰ ». Elle obtenait en échange une suspension d'un mois du tarif de 25 % sur toutes les importations des États-Unis en provenance du Mexique annoncé quelques jours plus tôt par Trump²¹. Mais la menace est réapparue début avril avec la confirmation par Trump d'une taxe de 25 % sur tous les véhicules importés aux États-Unis, alors que l'automobile est le principal secteur industriel mexicain. Il s'agit aussi d'« attendre » (au sens carnivore du terme) le Mexique avant la renégociation de l'ACEUM qui interviendra en 2026²².

Cette imbrication par les États-Unis des différentes thématiques à négocier et ce jeu permanent du chat et de la souris pratiqué par Trump n'engagent pas à l'optimisme. Les pressions sur le Mexique vont continuer, en particulier sur la question des échanges commerciaux.

Ces pressions conduiront le Mexique, sans véritable possibilité de rétorsion, à céder sur d'autres sujets, dont les migrations²³ : surveillance renforcée de ses frontières nord et sud, et surtout acceptation de quotas supplémentaires d'expulsés (y compris de Centraméricains et de Vénézuéliens) dont le nombre ne sera limité que par les contraintes logistiques et l'efficacité de l'ICE aux États-Unis. Pour satisfaire sa base électorale, l'administration Trump veillera en outre à donner une publicité maximale à ces expulsions, y compris par l'humiliation des expulsés.

Au fond, rien de nouveau : la question des migrations n'est qu'une monnaie d'échange, que tant le Mexique que les États-Unis ont souvent utilisée dans d'autres négociations plus importantes. La situation actuelle n'est donc que la continuation d'un jeu ininterrompu depuis de nombreuses décennies.

20. *El Economista*, 5 février 2025, citant la porte-parole du Département d'État des États-Unis.

21. Ce type de marchandage n'est pas nouveau. Déjà, en 2019 le gouvernement du président López Obrador a reconnu que le Mexique avait accepté le principe d'une « externalisation de la frontière » des États-Unis en échange d'un report *sine die* d'une menace des États-Unis de mettre en place des droits de douane sur les importations en provenance du Mexique.

22. Après le « Liberation Day » annoncé par Donald Trump, la situation du Mexique est la suivante en matière de tarifs sur les exportations vers les États-Unis : les marchandises exportées dans le cadre de l'ACEUM sont exemptées (ce qui est un avantage considérable pour le Mexique), mais l'acier, l'aluminium et surtout les véhicules sont taxés à 25 % (ce qui est, dans le cas des véhicules, un choc industriel violent pour le Mexique).

23. Et sur d'autres sujets : l'extradition, le 27 février 2025, vers les États-Unis de 29 narcotrafiquants, dont plusieurs de tout premier plan, est un autre de ces efforts pour amadouer l'administration Trump. Celui-là a en outre l'avantage d'être populaire au Mexique.

Jean-Louis Martin est économiste, consultant pour des institutions financières de développement et chercheur associé à l'Ifri.

Comment citer cette publication :

Jean-Louis Martin, « Les migrations entre le Mexique et les États-Unis. « *Más de lo mismo* » ou fuite en avant ? », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 9 avril 2025.

ISBN : 979-10-373-1033-0

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

© Tous droits réservés, Ifri, 2025

Couverture : Des migrants à la frontière Mexique - États-Unis (Juárez)
© David Peinado Romero/Shutterstock.com



27 rue de la Procession
75740 Paris cedex 15 – France

lfri.org

